

### Finalité / Fonction

(Il s'agit de la raison d'être d'une situation de travail au sein d'une organisation)

L'opérateur en préparation de commandes assure les opérations de préparation des commandes en vue de l'expédition des produits, en respectant les objectifs de qualité et de productivité, les consignes d'hygiène, de sécurité et de traçabilité.

## Bloc de compétences 1

Préparer le poste de travail

# Bloc de compétences 2

Réaliser les opérations de préparation de commandes

# Bloc de compétences 3

Contrôler les commandes réalisées, enregistrer et transmettre les informations

## Bloc de compétences 4

Maintenir son matériel en état de fonctionnement et sécuriser ses postes de travail

Situation hiérarchique

L'opérateur en préparation de commande travaille sous la responsabilité hiérarchique d'un responsable de secteur, qui peut être un responsable ou un animateur d'équipe

21/04/22

## RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS-COMPÉTENCES O1TV, O2TV, OTCP, OPC

### **BLOC 1: PREPARER LE POSTE DE TRAVAIL**

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATIO		
REFERENTIEL D'ACTIVITES	COMPÉTENCES	MODALITÉS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Activité A1.1: -Choix d'une tenue réglementaire adaptée dans l'atelier et aux postes de travail -Adaptation des EPI en fonction de ses postes de travail -Respect des règles d'hygiène et de sécurité avant l'entrée dans l'atelier et aux postes de travail -Respect des règles de déplacement au sein de l'atelier	C1.1: Adopter une tenue conforme à son arrivée aux postes de travail pour respecter les standards d'hygiène et de sécurité de l'entreprise	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié).	Pertinence de la tenue à son arrivée au poste de travail : -Tous les éléments constituant la tenue sont correctement portés et adaptés à l'activité, au poste de travail et à l'atelier -Le candidat respecte les règles d'hygiène et de sécurité : lavage des mains, lavage des bottes/chaussures (désinfection, pédiluve), port de la charlotte/casque le cas échéant, port des EPI propres à sa structure, EPI complémentaires, bijoux et accessoiresLe candidat emprunte le bon trajet et transporte le matériel en sécurité	
Activité A1.2:  -Recueil des informations utiles à son activité auprès des interlocuteurs amont et aval (planning, production)  -Passation de consignes orales entre opérateurs lors de changement de poste -Identification du travail à réaliser	C1.2 : S'informer du planning de travail pour la journée en prenant en compte les consignes auprès du responsable d'équipe ou de ses homologues afin d'organiser son activité	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié).	Respect du planning mis en œuvre et organisation de l'activité :  - Le candidat identifie les informations utiles à l'organisation de son activité  -Les informations écrites et/ou orales sont comprises et intégrées dans l'activité  -Le candidat donne des consignes précises lors de son changement de poste  -Le travail est effectué selon les consignes et les cahiers des charges	
Activité A1.3:  -Choix des matériels, outils et équipements en fonction des postes de travail  -Le cas échéant, remplissage d'une checklist de contrôle des outils, matériels et équipement  -Manipulation des matériels, outils et équipements conformément aux règles de sécurité  -Contrôle de l'état de fonctionnement des outils, matériels et des équipements à utiliser  -Signalement de tous matériels, outils et équipements défectueux ou qui ne présentent pas des garanties optimales de fonctionnement  -Application des protocoles en vigueur dans l'entreprise en matière de préparation des outils, matériels et équipements	C1.3 : Préparer les outils, matériels ou équipements nécessaires à son activité sur les lieux de rangement pour assurer la bonne exécution de son travail	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié).	Qualité de la préparation des outils, matériels ou équipements : -Le choix du matériel (couteaux, cutters, outils d'aide à la manutention, douchettes/scanettes,) est adapté à la tâche à réaliser -Le candidat manipule les matériels, outils et équipements dans le respect des règles de sécurité -Le candidat s'assure systématiquement de l'état de fonctionnement des outils, matériels et des équipements -Une checklist est complétée selon les pratiques en vigueur dans l'entreprise -Il signale tout matériel défectueux ou qui ne présente pas des garanties optimales de fonctionnement -Les protocoles en matière de préparation des outils, matériels 2t équipements en vigueur dans l'entreprise sont respectés	

## RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS-COMPÉTENCES O1TV, O2TV, OTCP, OPC

#### **BLOC 1: PREPARER LE POSTE DE TRAVAIL**

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION		
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Activité A1.4:  -Contrôle visuel sur l'environnement de ses postes de travail -Aménagement du poste de travail suivant les tâches à réaliser -Application des règles d'hygiène aux postes de travail -Respect des règles, instructions et protocoles de nettoyage et de désinfection de son environnement de travail -Prévention de tout risque de contamination du produit -Alerte orale ou écrite en cas de nonconformité -Respect des règles de sécurité individuelles et collectives	C1.4 : Apprécier l'état de fonctionnement, de propreté et de sécurité de son environnement de travail pour répondre aux exigences de qualité et de sécurité de l'entreprise	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié).	Qualité de l'état de fonctionnement, de propreté et de sécurité de l'environnement de travail du candidat : -Le poste est propre et sécurisé -L'opérateur adapte minutieusement son poste de travail pour répondre aux exigences de qualité et de sécurité -Les règles d'hygiène sont parfaitement appliquées sur le poste de travail -Le candidat respecte précisément les instructions de nettoyage et/ou de désinfection -L'opérateur prend toutes les mesures nécessaires pour prévenir tout risque de contamination du produit -Il signale à bon escient et précisément toute anomalie sur le poste de travail	
Activité A1.5: - Appréciation visuelle de l'état des matières premières et produits à travailler - Respect de la règlementation, des procédures de l'entreprise, des cahiers des charges - Application des règles liées aux démarches qualité de l'entreprise et aux postes de travail - Alerte et réactivité en cas de nonconformités	C1.5 : Contrôler l'état des matières premières afin de détecter les éventuelles non- conformités	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié).	Qualité du contrôle des matières premières : -Le candidat exécute avec attention les contrôles inhérents à son poste (contrôle visuel, température, etc) -La réglementation, les procédures et les cahiers des charges sont strictement respectés -Des règles spécifiques liées aux démarches qualité et aux postes de travail sont respectées - Le cas échéant, toute non-conformité des matières premières est signalée précisément suivant le niveau de gravité	

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION		
		MODALITÉS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Activité A2.1:  -Vérification de l'état des stocks (produits, matières premières et consommables à disposition)  -Respect des règles de gestion des matières premières en stock (rotation des produits, FIFO, qualité des produits stockés)  -Respect des règles de stockage des matières premières (qualité, hygiène)  -Gestion des produits et des emballages impropres à l'expédition  -Réapprovisionnement des produits dans les stocks en respectant les consignes de rangement et de rotation (DLUO, DLC)	C2.1: Réaliser l'inventaire et la gestion des stocks des matières premières, des produits finis et des consommables afin d'avoir une connaissance du niveau de stock exploitable	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié).	Qualité de l'inventaire et gestion des stocks : -La gestion des produits et matières premières dans les stocks est optimale (dates de DLC/DDM/DLUO,) -Les règles de gestion des matières premières sont respectées (ex : FIFO, cahiers des charges client) -Le candidat retire les produits et/ou emballages impropres à l'expédition -Le candidat réapprovisionne efficacement les produits dans les stocks en tenant compte des consignes de rangement et de rotation	
Activité A2.2:  -Réalisation d'un contrôle (visuel, produit, étiquetage) lors de la sélection des produits -Adaptation des modes opératoires de préparation de la commande (nature des produits, produits à expédier, type d'emballage, qualité, délai, destination, client, DLC/DLUO,) -Repérage des produits en fonction de leur emplacement -Optimisation des déplacements dans la zone de stockage	C2.2 : Sélectionner les produits dans les stocks en fonction du bordereau de commande et du cahier des charges du client pour répondre à ses besoins	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié).	Pertinence de la sélection des produits dans les stocks : -Le contrôle visuel est correctement réalisé -Les modes opératoires sont correctement suivis lors de la préparation de la commande -Le candidat repère rapidement les produits en fonction de leur code d'emplacement -La commande est préparée en optimisant les déplacements dans l'atelier	

### RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS-COMPÉTENCES OPC BLOC 2 : Réaliser les opérations de préparation de commandes

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION		
		MODALITÉS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Activité A2.3:  -Constitution de la commande à l'aide d'un roll, d'une palette ou autre contenant en favorisant l'équilibre de l'ensemble et l'accès visuel aux informations sur les produits, pour un transport fiable et sécurisé  -Disposition de l'étiquette de suremballage sur le contenant de la commande conformément au cahier des charges et aux spécificités du client -Respect des règles d'hygiène et de qualité spécifiques à la préparation de commandes	C2.3 : Préparer les commandes en respectant les modes opératoires et les cahiers des charges en vue de leur expédition	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié).	Qualité de préparation des commandes : -La palette constituée est stable, équilibrée, filmée, et respecte le cahier des charges -Les informations sur la palette constituée sont lisibles et conformes -Les règles d'hygiène et de qualité sont respectées	
Activité A2. 4:  -Respect des standards de qualité, de taux de service et de rentabilité matière préconisés par l'entreprise  -Adaptation de son rythme de travail en fonction des priorités et aléas de l'activité (horaire d'expédition, disponibilité des produits)  -Application des règles liées aux démarches qualité de l'entreprise  -Application des consignes de gestion de l'environnement liées à l'activité (tri des déchets, gestion de l'eau,)  -Respect des règles de sécurité individuelles et collectives conformément aux fiches de poste -Appliquer les règles d'hygiène aux postes de travail et prévenir tout risque de contamination du produit	C2. 4 : Conduire son activité dans le respect des règles de qualité, hygiène, sécurité, environnement pour garantir un taux de service conforme aux objectifs	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié).	Respect des standards de rendement, de productivité et de qualité de l'activité : -Les produits traités sont conformes aux rendements et standards matière préconisés -Toutes les opérations sont réalisées dans le temps imparti, dans un souci d'économie de l'effort et de sécurité -Les règles liées aux démarches qualité sont correctement respectées -Le candidat met en application avec rigueur les consignes de gestion de l'environnement comme le tri des déchets, la gestion raisonnée de l'eauLe candidat utilise et adapte des équipements et protections individuelles (EPI) conformément aux fiches de poste, en fonction de l'espèce travaillée -Les règles d'hygiène sont correctement respectées	

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 3.1:  -Vérification de la cohérence des informations saisies entre la commande préparée et le bordereau  -Scanner ou compter manuellement l'ensemble des commandes constituant la palette  -Réalisation des contrôles nécessaires (température, observation)	C3.1: Contrôler la conformité du bordereau de commande pour vérifier la concordance des informations	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié).	Qualité du contrôle du bordereau de commande : -Le candidat s'assure de l'exactitude des informations -Il vérifie l'ensemble des commandes présentes sur la palette -Tous les contrôles nécessaires sont réalisés
Activité 3.2: -Identification d'anomalies dans la commande (non-respect du bordereau de commande, produit endommagé ou non conforme) -Réactivité en cas de non-conformité selon les procédures en vigueur -Transmission des informations liées aux anomalies sur son activité à ses différents interlocuteurs -Le cas échéant, isolement des produits en cas de non-conformité	C3.2 : En cas d'anomalie, appliquer l'action corrective adaptée et / ou la signaler aux services concernés pour garantir la conformité de la commande	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié).	Pertinence de l'action corrective en cas d'anomalie : -Le candidat signale automatiquement les anomalies ou non- conformités à son supérieur hiérarchique ou aux services compétents -Le candidat réagit rapidement en cas de non-conformité -L'arrêt de l'activité est systématique pour une anomalie majeure (ex : problème de température, code-barre illisible,)

### RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS-COMPÉTENCES OPC BLOC 3 : CONTROLER LES COMMANDES REALISEES, ENREGISTRER ET TRANSMETTRE LES INFORMATIONS

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION		
		MODALITÉS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Activité 3.3:  -Respect des procédures d'enregistrement -Renseignement des documents d'enregistrement relatifs à son poste (traçabilité, inventaire) -Utilisation des outils d'enregistrement adaptés à son activité (informatique, logiciel, TPA,)	C3.3 : Enregistrer et/ou transmettre les données relatives à son activité pour permettre une traçabilité des informations	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié).	Cohérence de la traçabilité des informations : -Le candidat respecte les procédures d'enregistrement -L'ensemble des documents est correctement et totalement renseigné -L'utilisation des outils est parfaitement maitrisée	
Activité 3.4:  -Utilisation d'un vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs  -Utilisation des moyens de communication adaptés à son activité (oral, écrit, papier, informatique, téléphone)  -Compréhension et respect de l'organisation et des consignes de communication dans le service  -Proposition d'action d'amélioration en lien avec son activité  -Coopération et interaction au sein de l'équipe	C3.4 : Echanger des informations avec sa hiérarchie, ses homologues et l'ensemble des services pour contribuer au bon déroulement et à l'amélioration de son activité	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié).	Qualité de l'amélioration de l'activité : -Le candidat utilise un vocabulaire adapté -Le candidat choisit le/les moyen(s) de communication adapté(s) à son activité -Les consignes de communication et d'organisation sont comprises et respectées -Le candidat propose des actions d'amélioration pertinentes -Le candidat est réactif dans ses interactions avec ses homologues (posture, attitude, qualité des échanges)	
Activité 3.5: -Information sur les règles de fonctionnement du service, les règles de vie, les personnes ressources, les valeurs de l'entreprise Information sur l'organisation de l'atelier et des rôles de chaque acteur -Mise en place d'actions favorisant l'accueil et la prise de poste du nouvel arrivant (tour du service, temps de convivialité, démonstration et appropriation des outils, doublon sur certaines activités, formation au poste de travail,) -Mise en œuvre des adaptations du poste de travail à la situation de handicap le cas échéant	C3.5: Participer à l'accueil d'un nouvel arrivant pour faciliter son intégration dans le service et au poste y compris les personnes en situation de handicap	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié).	Qualité de l'accueil d'un nouvel arrivant : -Le candidat fournit des informations pertinentes et justes au nouvel arrivant -Le protocole est correctement respecté - Le cas échéant, il accompagne et explique au nouvel arrivant les adaptations de son poste en fonction du handicap	

## RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS-COMPÉTENCES O1TV, O2TV, OSTAB, OTCP, OPC

#### BLOC 4: MAINTENIR SON MATERIEL EN ETAT DE FONCTIONNEMENT ET SECURISER SES POSTES DE TRAVAIL

	BLOC 4. IMAINTENIK SON MATERIEL EN LTAT DE FONCTIONNEMENT ET SECONSEN SES FOSTES DE TRAVAIL				
RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION			
REFERENTIELD ACTIVITES		MODALITÉS	CRITÈRES D'ÉVALUATION		
Activité 4.1:  -Détection des dysfonctionnements des matériels et équipements  -Le cas échéant, réalisation d'interventions simples de maintenance, en fonction de son périmètre de poste et de l'organisation du travail  -Intervention sur les couteaux (maîtrise du pouvoir de coupe, affûtage, affilage)  -Respect des procédures d'entretien des outils, matériels et équipements  -Alerte de son supérieur hiérarchique et/ou du service concerné	C4.1 : Identifier les dysfonctionnements sur les matériels et selon les procédures en vigueur, soit intervenir, soit prévenir les services concernés.	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Entretien final avec un jury: Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié).	Les dysfonctionnements sont identifiés sans erreur : -Il détecte précisément et rapidement un/des dysfonctionnements sur les matériels/équipements -Le candidat exécute sa tâche dans le délai imparti et dans de bonnes conditions -Les procédures d'entretien des outils, matériels et équipements sont correctement respectées -Les informations données sont précises et fiables - Le cas échéant, l'affûtage ou l'affilage des couteaux est correctement effectué		
Activité 4.2: -Intégration dans son activité des règles de sécurité dans l'environnement de son poste -Veille à l'application des règles de sécurité auprès de ses collègues (sens de circulation dans l'atelier, propreté, rangement du matériel) -Adaptation de son comportement, des gestes et postures en fonction de l'activité et de l'atelier	C4.2 : Adopter un comportement favorisant sa sécurité et celles des autres pour prévenir les risques dans son espace de travail	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié).	Le comportement du candidat est adapté et sécurisé : -Toutes les consignes de sécurité sont strictement respectées par le candidat (sens de déplacement, alerte lors de l'utilisation d'engins,) -Le candidat signale avec pédagogie à ses collègues la mauvaise application d'une règle de sécurité -L'opérateur remplace/adapte les matériels/EPI dès que nécessaire ou signale un défaut aux personnes adéquates.		
Activité 4.3:  -Respect des instructions de nettoyage et de désinfection des outils, matériels et des équipements -Placement des outils, matériels et équipements dans les bacs de désinfection - Rangement et mise en sécurité des outils et matériels -Tri du petit matériel -Application des consignes pour la gestion et la réduction des consommations d'eau, d'énergie et de rejets polluants, matières organiques et inorganiques (MRS, consommables) - Gestion des co-produits	C4.3 : Réaliser le premier nettoyage et/ou la désinfection des outils, matériels et des équipements individuels tout au long de la conduite de poste pour maintenir un état de propreté et de rangement de son poste de travail	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Entretien final avec un jury: Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié).	Qualité du premier nettoyage et/ou de la désinfection des matériels:  -Les tâches de nettoyage sont effectuées conformément au niveau d'exigence attendu -Le candidat contrôle la propreté du matériel (rolls,) après les opérations de nettoyage et/ou désinfection, selon les procédures de l'atelier en vigueur -Tout le matériel est rangé aux emplacements prévus -Le matériel à usage unique (ex: gants, tabliers, masques,) est automatiquement jeté à la poubelle selon les règles de tri en vigueur dans sa structure -Les consignes environnementales (ex: gestion des coproduits, déchets, tri des plastiques, cartons,) sont correctement respectées		